

## 2. Les enfants juifs sont exclus de la société



À partir de juillet 1942, les jardins publics sont interdits aux Juifs. De même, ils n'ont plus le droit d'entrer dans un lieu public : les piscines, les musées, les théâtres, les cabines téléphoniques...

Paris, 1942.

© Mémorial de la Shoah / CDJC collection Claude Urman

**Exclusion**  
1940 - 1941

## 2. Les enfants juifs sont exclus de la société






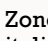


Le 24 octobre 1940, le Maréchal Pétain rencontre Adolf Hitler, le dirigeant de l'Allemagne nazie à Montoire, confirmant qu'il accepte la défaite de la France et la collaboration avec le régime nazi. Le drapeau de l'Allemagne nazie flotte sur Paris et Hitler se fait photographier devant la Tour Eiffel.

© Deutsches Bundesarchiv / Heinrich Hoffmann  
© RMN / Grand Palais / Image PBK.

**Exclusion**  
1940 - 1941

## 2. Les enfants juifs sont exclus de la société



-  Zone annexée par l'Allemagne nazie
-  Zone occupée par l'Allemagne nazie appelée zone Nord à partir de novembre 1942
-  Zone libre appelée zone Sud à partir de novembre 1942
-  Zone d'occupation italienne
-  en 1940
-  en 1942

À partir de juin 1940, la France est divisée en deux parties par la ligne de démarcation.

Au nord de cette ligne, la zone occupée par les Allemands et, au sud, la zone libre, où le gouvernement français de Collaboration s'installe à Vichy.

© Carte réalisée par Valérie Delebecque

**Exclusion**  
1940 - 1941

## 2. Les enfants juifs sont exclus de la société



A partir du 6 juin 1942, tous les Juifs âgés de plus de six ans sont obligés de porter une étoile jaune cousue sur leur vêtement. Sur cette photo prise au centre aéré de l'école de la rue Dussoubs (2<sup>e</sup> arrondissement) à l'été 1942, le petit garçon qui porte l'étoile jaune s'appelle Raphaël Zysman. Raphaël, sa mère et sa sœur parviendront ensuite à se cacher et survivront à la guerre.

© Mémorial de la Shoah / CDJC / Collection Raphaël Zysman

**Exclusion**  
1940 - 1941

## 2. Les enfants juifs sont exclus de la société

CMLXXV (55) - 10 - 5632 -

J 3 N° J 3

TYPE 04

DÉPART<sup>mt</sup> Seine Seine  
COMMUNE Paris 11<sup>at</sup>  
RUE et N° des Archives 11  
NOM SALOMON  
PRÉNOMS Pierre  
PROFESSION Étudiant  
NATIONALITÉ Sexe H  
DATE 20 3 1924  
COMMUNE Paris XII  
DÉPART<sup>mt</sup> Seine

Délivrée le :  
par le Maire de  
SUSCRIPTEUR DU MAIRIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
HOTEL DE VILLE  
VILLE DE PARIS

CARTE INDIVIDUELLE D'ALIMENTATION

VALABLE JUSQU'AU

11-12-1942

À partir du 22 octobre 1940, en zone Nord, et du 11 décembre 1942, en zone Sud, les Juifs doivent se présenter au commissariat pour faire apposer la mention de leur religion sur leurs papiers officiels. Sur cette carte d'identité, le mot « Juif » a été tamponné en rouge.

© Mémorial de la Shoah / CDJC

**Exclusion**  
1940 - 1941

## 2. Les enfants juifs sont exclus de la société

Après la défaite militaire de la France face à l'Allemagne, l'**armistice** est signé par le Maréchal Pétain le 22 juin 1940. Son gouvernement débute une politique de « Collaboration » active avec l'Allemagne nazie. La France est divisée en deux zones : une zone libre au sud et une zone occupée par les troupes allemandes au nord, dont Paris fait partie.

Dès octobre 1940, le gouvernement de l'Etat français, dit Régime de Vichy, instaure un « statut des Juifs » les mettant à l'écart de la société française : ils n'ont plus le droit d'exercer certaines professions. La vie des enfants juifs est transformée par l'exclusion de leurs parents, victimes d'interdictions de plus en plus radicales.

A partir du 6 juin 1942, en zone Nord, les enfants doivent, dès l'âge de six ans, porter l'étoile jaune. Quelques semaines plus tard, sous la pression de l'occupant allemand, les enfants n'ont plus le droit d'entrer dans les jardins publics, de fréquenter les piscines ou d'aller en colonies de vacances.

Les élèves juifs continuent à être admis dans les écoles élémentaires et les lycées mais l'accès à l'université est limité. Les adolescents sont exclus des écoles professionnelles.

---

**Armistice** : acte de reconnaissance de la défaite sans conditions de la France